FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT

ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 55 82 88 70
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Montreuil, le 25 septembre 2013

COMMUNIQUÉ TSDD
« des promotions 2013 d'austérité ! »

Le mauvais feuilleton que joue l'administration aux T.S.D.D. va mettre sur la touche beaucoup d'entres nous. Alors qu'initialement la CAP promotions 2013 aurait dû se tenir début juin, de report en report, c'est au final les 2 et 3 octobre que la CAP devrait se réunir pour élaborer les listes de promotions à l'intérieur du corps par tableau d'avancement.
Comme nous l'avions évoqué dans notre communiqué du 3 juillet, suite à l'interruption des travaux de la CAP, ce qui pose problème se sont les taux de promotion (c'est-à-dire, le nombre de promotions qui se repartissent traditionnellement entre tableau d'avancement et concours professionnels de changement de grade).

Après avoir annoncé un taux à 35 % de promotions pour l'accès à TSPDD et de 22 % pour l'accès à TSCDD, le 3 juillet, la DRH proposait d'établir des listes sur la base de taux respectivement portés à 15 % et 14 % ; nous renvoyant à des hypothétiques négociations avec la Fonction Publique.

Or, dans un e-mail du 23 septembre à 17h57, la Présidente de la CAP confirme pour les travaux de la CAP des 2 et 3 octobre, les taux inacceptables de 15 % et 14 %. (Pour les SACDD, ces taux sont à 13 % et 10 %), en indiquant que la répartition du nombre de postes entre les tableaux d'avancement et les concours, a été fixée au minimum pour ses derniers.

Il est particulièrement inadmissible de voir se profiler une gestion « comptable » des promotions 2013, si tardives, au travers d'un TRGS dont beaucoup ont été écarté.

Nous doutons de la réelle volonté de notre ministère de défendre ses personnels auprès de la Fonction Publique.

Après le mauvais reclassement indiciaire, le sacrifice des emplois fonctionnels, l'arnaque indemnitaire, nous n'en avons pas fini avec cette fusion de corps néfaste, avec en corollaire une modification en profondeur de la gestion des ressources humaines, au profil, toujours plus individualisée.

LA CGT DIT NON AU BLOCAGE DES CARRIERES !
Et prendra toutes les dispositions nécessaires avec les personnels dans l'unité la plus large possible…